



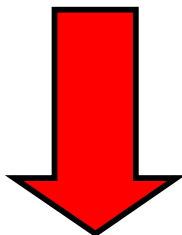
AVANCEMENT D'ECHELON DES PLP 2019 - 2020

| Passage à l'échelon | Appréciation finale du Recteur du dernier promu avec une accélération d'un an | Ancienneté * dans le grade du dernier promu avec une accélération d'un an | Ancienneté * dans l'échelon du dernier promu avec une accélération d'un an | Date de naissance du dernier promu avec une accélération d'un an |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| 7 | Très satisfaisant | 8 ans | 2 ans | 15/05/1987 |
| 9 | Très satisfaisant | 16 ans | 2 ans 6 mois | 17/06/1974 |

* En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/19
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/19
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Voir le compte-rendu de la CAPA et les explications détaillées en page 2



**Les Commissaires Paritaires Académiques PLP du SIAES
Eric PAOLILLO - Didier SEBBAN**

Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter :

Jean-Baptiste VERNEUIL : Secrétaire général du SIAES
06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille*
Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
☰ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 06 80 13 44 28
<http://www.siaes.com> ✎ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



Avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale des PLP :

89 PLP étaient promouvables à l'échelon 7 entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 21 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 39 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 25 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 4 ont eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière

L'avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **26 PLP sur les 89 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 7.**

Tous les PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » (21 PLP) ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

5 des 39 PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

Le dernier promu parmi les 26 promu(e)s bénéficiant d'un avancement accéléré à l'échelon 7 a l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* ». Son ancienneté dans le grade est de 8 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans. Date de naissance : 15/05/1987

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale des PLP :

96 PLP étaient promouvables à l'échelon 9 entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 21 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 49 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 25 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 1 a eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de son deuxième rendez-vous de carrière

L'avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **29 PLP sur les 96 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 9.**

Tous les PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » (21 PLP) ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

8 des 49 PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

Le dernier promu parmi les 29 promu(e)s bénéficiant d'un avancement accéléré à l'échelon 9 a l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* ». Son ancienneté dans le grade est de 16 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans 6 mois. Date de naissance : 17/06/1974

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)